

Affichage : le 19/09/2023

COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS

RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 19/09/2023

Présents : Mme B. GOSSET, Mrs J.M HENON, F. LAHOUSSE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 17/09/2023

Coupe MCC BARBERSHOPS

26942537 OUTREAU AS B/LE TOUQUET AC C : Forfait de LE TOUQUET C (mail du club). Homologué : OUTREAU AS B 3 – LE TOUQUET AC C 0 par forfait. Amende minorée de 30€ à Le Touquet AC. Le Touquet C éliminée de toutes les coupes de district.

Coupe ADN :

26944818 ESQUERDES – NORTKERQUE C : Forfait de NORTKERQUE C (mail du club). Homologué : ESQUERDES 3 – NORTKERQUE C 0 par forfait. Amende minorée de 15€ à NORTKERQUE. NORTKERQUE C éliminée de toutes les coupes de district.

26944823 LE PORTEL Ap B – VIEILLE EGLISE : Forfait de VIEILLE EGLISE (mail du club). Homologué : LE PORTEL Ap B 3 – VIEILLE EGLISE 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à VIEILLE EGLISE. VIEILLE EGLISE éliminée de toutes les coupes de district.

Coupe SODIBOISSONS :

26945258 BEAURAINVILLE Es C – HEURINGHEM Js B : Forfait de HEURINGHEM B (mail du club). Homologué : BEAURAINVILLE C 3 – HEURINGHEM B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à HEURINGHEM.

26945267 BOMY B – AUBIN Sc : Forfait de AUBIN Sc (mail du club). Homologué : BOMY B 3 – AUBIN 0 par forfait. Amende minorée de 15€ à AUBIN Sc.

26945271 OFFEKERQUE Fc – BALINGHEM B : Forfait de BALINGHEM B (mail du club). Homologué : OFFEKERQUE 3 – BALINGHEM B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à BALINGHEM

26945278 THEROUANNE B – TOURNEHEM C : Forfait de TOURNEHEM C (mail du club). Homologué : THEROUANNE B 3 – TOURNEHEM C 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à TOURNEHEM.

26945493 HERBELLES PIHEM INGH. B – NIEURLET SI : Participation à la rencontre d'un joueur de NIEURLET suspendu. De ce fait ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 25/09/2023. Homologué : HERBELLES PIHEM INGH. B 3 – NIEURLET 0 par pénalité. Amende 100€ à NIEURLET.

26945497 BOULOGNE Conti B – BOISDINGHEM B : Forfait de BOISDINGHEM B (mail du club). Homologué : BOULOGNE CONTI B 3 – BOISDINGHEM B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à BOISDINGHEM.

26945510 VIEIL HESDIN/BRIMEUX B. Homologué : VIEIL HESDIN 7 – BRIMEUX B 2.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée District à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON